

Mercredi 14 mars est planifiée par la direction Parkeon une "**commission paritaire sur les conventions de forfaités**".

Ceci fait suite à l'information que nous avons faite aux salariés concernant les 6 jours de congés qui manqueraient aux forfaités jours depuis 2007 (voir [précédent article](#) )

Espérons alors que nous aurons ce mercredi la réponse de la direction Parkeon sur ces 6 jours qui manquent aux forfaités car depuis que nous avons constaté ce problème, **aucune réponse, aucune réaction, aucune communication aux salariés par la direction sur ces jours de congés manquants**

!

Le seul élément qui a changé est l'adoption par la direction du calcul des jours ouvrés par an pour déterminer les RTT et la non prise en compte 2 fois de la journée de solidarité pour 2012.

Nous en saurons plus mercredi.